AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1275
FR0012432516-FS0568

20 juin 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

POXEL

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 juin 2017, la société JP Morgan Asset Management (UK) Limited[1] (25 Bank Street, Canary Wharf, Londres, E14 5JP, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients sous mandat, a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 juin 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société POXEL, et détenir, pour le compte desdits clients, 1 121 784 actions POXEL représentant autant de droits de vote, soit 4,89% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions POXEL sur le marché.

[1] Contrôlée par la société JP Morgan Asset Management Holdings Inc.
[2] Sur la base d'un capital composé de 22 950 228 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.